

RCS : NIMES Code greffe : 3003

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NIMES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00469 Numéro SIREN : 520 239 096 Nom ou dénomination : A.F.K. ELECTRICITE
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/09/2018 sous le numéro de dépôt A2018/007240



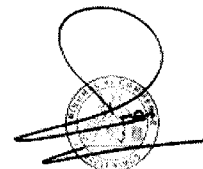
1087725

Dénomination : A.F.K. ELECTRICITE
Adresse : 6246 avenue Jean Moulin 30380 Saint-christol-les-ales -
FRANCE-

n° de gestion : 2010B00469
n° d'identification : 520 239 096

n° de dépôt : A2018/007240
Date du dépôt : 22/09/2018

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du
20/06/2018



1087725

103469
A7240

A.F.K Electricité

Assemblée du 20 juin 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur la transformation
de la S.A.R.L. A.F.K Electricité en société par actions simplifiée

CONFIDENTIAL



Ernst & Young Audit
1025, rue Henri Becquerel
CS 39520
34961 Montpellier cedex 2

Tél. : +33 (0) 4 67 13 31 00
www.ey.com/fr

A.F.K Electricité

Assemblée du 20 juin 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur la transformation de la S.A.R.L. A.F.K Electricité en société par actions simplifiée

Aux Associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître des capitaux propres positifs de € 260.565, y compris un résultat positif de € 11.854.
- La situation comptable intermédiaire établie en date du 30 avril 2018, qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, laisse apparaître des capitaux propres positifs de € 255.025, y compris une perte nette de € 5.540.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à la disposition des associés dans le délai prescrit par l'article R. 223-19 du Code de commerce, les informations et documents nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.

Montpellier, le 20 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Marie-Thérèse Mercier